



Réunion du Bureau de la Commission Locale de l'Eau

COMPTE RENDU

CASTILLON-LA-BATAILLE,
20 décembre 2017

Ordre du jour :

- Point n°1. Retour sur les rencontres avec les acteurs du territoire
- Point n°2. Etat d'avancement de l'Etat initial du SAGE
- Point n°3. Présentation du bouchon vaseux
- Point n°4. Points d'actualités / Questions diverses

Etaients présents (7 membres) :

Collège des collectivités (3 membres présents) :

M. Serge FOURCAUD, Président de la CLE, Maire de Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières

M. Jean GALAND, Vice-Président de la CLE, Conseiller Départemental de la Gironde

M. Jean-Claude MAILLAT, représentant du syndicat mixte rivières vallées et patrimoine en bergeracois

Collège de l'Etat (1 membre présent ou représenté) :

Mme. Valérie PERRIER, représentant l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Collège des usagers (3 membres présents ou représentés) :

M. Eric FRETILLERE, représentant de la Chambre d'agriculture de la Dordogne

M. Jean Marc GAROT, représentant la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Dordogne

M. Bernard MAS, représentant Electricité de France

Excusés

M. Philippe FAUCHET, représentant la Préfecture de la Dordogne

M. Lionel FREL, Vice-Président de la CLE, Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine

M. Alain MAROIS, Conseiller départemental de la Gironde

M. Olivier TERRIER, représentant l'Agence Française pour le Biodiversité

Assistaient également à la réunion :

Mme. Céline DEBRIEU LEVRAT, Conseil Départemental de la Gironde

Mme. Christine GUERIN, EPIDOR

Mme. Nathalie JACQUEMIN, Conseil Départemental de la Dordogne

Mme. Mélanie OZENNE, EPIDOR



Introduction

M. Serge FOURCAUD, Président de la CLE du SAGE Dordogne Atlantique, remercie les participants pour leur présence à cette deuxième réunion du Bureau de la CLE.

Il introduit la réunion du Bureau en évoquant la date anniversaire de l'installation de la Commission Locale de l'Eau, le 15 décembre 2016, et en indiquant que les 12 mois passés ont été utilisés efficacement au travail du SAGE. Il indique à cet effet le respect des règles fixées dès le départ, à savoir l'engagement fort pour une démarche non stratosphérique mais, bien au contraire, territorialisée. C'est dans cette optique que lui-même et la structure porteuse du SAGE – EPIDOR – ont favorisé la rencontre avec les acteurs du territoire pour gagner en temps et en qualité, notamment par rapport à l'étape à venir de tenue des commissions thématiques. Il mentionne à cet effet **le choix qui a été fait de reporter ces commissions thématiques à 2018, soit à l'issue des rencontres d'acteurs, de manière à gagner en opérationnalité ainsi que de s'assurer que le SAGE avance sur l'ensemble du territoire et soit utile.** Concernant les rencontres bilatérales en elles-mêmes, il ajoute qu'elles permettent de faire germer les nombreuses problématiques du territoire en lien avec l'eau et de coller au mieux aux différentes démarches en œuvre sur le territoire, notamment les **Schémas de Cohérence Territoriaux (SCoT)**. A ce propos, M. Serge FOURCAUD souligne l'attente respective des porteurs de SAGE (EPTB) et de SCoT et propose que les SCoT intéressés par le territoire de Dordogne Atlantique soient dorénavant associés aux réflexions du SAGE ; dans le même temps il fait valoir l'importance de la réciproque, à savoir la nécessité pour le SAGE, au travers de sa CLE, d'être associé, intégré dans les politiques locales. Il complète son propos en rappelant que **les rencontres permettent d'associer l'ensemble des acteurs, de confronter les éléments d'analyse d'ores et déjà acquis (voire de récupérer des données complémentaires de traitement) mais aussi d'asseoir la démarche.**

Enfin, M. Serge FOURCAUD évoque le **travail de rédaction de l'état initial du SAGE**, en 4 volumes distincts, dont les 2 premiers feront l'objet d'une présentation à l'occasion de la réunion du jour. Il rappelle l'ordre du jour et précise, concernant le troisième point – présentation du bouchon vaseux – sa volonté de voir abordés des thèmes spécifiques à l'occasion des séances de Bureau pour apprendre.

En complément de ce discours introductif, **M. Jean GALAND** (Conseiller départemental de Gironde) dit totalement s'accorder avec la proposition faite par M. Serge FOURCAUD d'impliquer les porteurs de SCoT dans le travail d'élaboration du SAGE.

- Une animation de territoire mettant l'accent sur les rencontres bilatérales avec les acteurs du territoire. Un choix de report des commissions thématiques pour favoriser ces moments d'échange et la co-construction de l'état initial
- Une prise en compte des autres démarches locales, en particulier des SCoT et des autres SAGE voisins du SAGE Dordogne Atlantique (Dordogne amont, Isle-Dronne, Estuaire et milieux associés, Nappes profondes de Gironde, Vallée de la Garonne)
- Une réciproque d'échange et d'implication entre SAGE et autres démarches locales à faire valoir
- Une rédaction partielle de l'état initial (volumes 1 et 2)



Point n°1. Retour sur les rencontres avec les acteurs du territoire

Mme. Christine GUERIN, EPIDOR, pose le cadre des rencontres organisées en bilatéral avec les acteurs du territoire parmi lesquels des élus, des représentants des usagers, des chargés de mission des services techniques départementaux, ainsi que des porteurs de SCOt et SAGE voisins. Elle évoque les raisons ayant conduit à la tenue de ces échanges directs ainsi que ce qui en ressort et les perspectives à en attendre. Sur ce dernier point elle mentionne :

- **Les rencontres complémentaires** à planifier pour janvier et février,
- **L'opportunité offerte** au travers des discussions avec les acteurs interviewés **de séances ouvertes à certaines catégories d'usagers** notamment (viticulteurs notamment)
- **La mise en place d'ateliers de travail** autour de sujets forts du territoire (sujets à définir ultérieurement)
- **La visite aux EPCI** suite aux commissions thématiques pour favoriser l'intérêt et l'implication des élus pour le SAGE.

Elle conclut en soulignant, d'une part la richesse des rencontres et l'importance de leur reconduction dans le temps, d'autre part la croyance partagée avec les acteurs de construire ensemble et avec imagination un projet pour un territoire durable.

M. Bernard MAS, représentant d'EDF, insiste sur la notion de confiance et sur le sentiment d'être écouté qu'ont suscité les rencontres bilatérales déjà organisées et remercie pour cette initiative peu commune aux SAGE. Si les débats d'idée à venir risquent parfois d'être conflictuels, ces rencontres auront eu l'opportunité de poser des bases fortes d'ouverture d'échange. Le grand intérêt de l'animation locale faite sur le territoire est souligné.

- Des rencontres d'acteurs très bien perçues et à faire perdurer dans le temps

- Des questions, thématiques fortes qui ressortent des échanges et qui pourraient donner lieu à l'organisation ultérieure d'atelier thématique de réflexion/discussion

- Des EPCI à rencontrer afin de garantir leur compréhension de la démarche SAGE mais également leur prise en compte et adoption de l'outil

- Un projet de territoire à construire ensemble et avec imagination pour un territoire durable



Point n°2. Etat d'avancement de l'état initial du SAGE

Mme. Christine GUERIN rappelle que la présentation du jour sur l'avancement de l'état initial du SAGE porte plus précisément sur les 2 premiers volumes du rapport final qui en comprend 4 au total, chacun d'eux étant dédié à une thématique particulière :

- **Volume 1 sur l'identité et l'histoire du territoire**
- **Volume 2 sur l'aménagement du territoire et à son évolution**
- **Volume 3 sur les usages et les milieux aquatiques**
- **Volume 4 sur l'état de la ressource et des milieux.**

Nota Bene : les rapports correspondants aux volumes 1 et 2 de l'état initial du SAGE ont été transmis aux membres du Bureau pour avis.



En préalable, elle insiste sur le **caractère fondamental de l'état initial, lequel devra servir, pour la suite de la démarche SAGE, de référence de la situation actuelle ou autrement dit « d'instant to »**. Après avoir succinctement décrit les missions 2017 de la structure porteuse du SAGE, elle présente les principaux éléments d'analyses des volumes 1 et 2 ainsi que les réflexions auxquels ils amènent (les « *et alors* »).

Observations et/ou questionnements suscités par cette présentation de la part des présents :

A propos du volume 2, volet territoire aujourd'hui :

M. Jean GALAND rebondit sur la question de l'étalement urbain en Gironde en précisant que celle-ci est

encadrée par les SCoT ; la problématique de la division parcellaire est soulevée en tant que nouvel enjeu pour le département.

Mme. Nathalie JACQUEMIN, du Conseil Départemental de la Dordogne, confirme les éléments de présentation sur la population de Bergerac et de sa périphérie immédiate. Les flux de population en dehors de la ville de Bergerac soulèvent la problématique des réseaux, plus spécifiquement de leur extension vers l'extérieur en réponse à une implantation des habitants sur le pourtour, et non plus en centralité sur Bergerac.

M. Serge FOURCAUD abonde cette idée et signale que le nombre actuel de logements vacants en Dordogne suffit à satisfaire les besoins en logements sur 20 ans. Il complète son propos en faisant part de l'inquiétude des élus face à la désertification des centres-villes et en témoignant du très fort enjeu que représente le projet de rénovation de la ligne TER Sarlat-Bordeaux.

A propos du volume 2, volet activités économiques :

M. Serge FOURCAUD fait mention du phénomène de déprise viticole et, en lien, du remplacement aujourd'hui de certains parcellaires de vignes par des cultures de noix, de noisettes et de châtaignes (au moins pour la partie du bassin située en Dordogne).

M. Eric FRETILLERE, représentant de la Chambre d'agriculture de la Dordogne, corrobore cette observation et indique que les friches agricoles sont de plus en plus nombreuses. Ces friches posent également la question de leur reprise au bénéfice des cultures industrielles et de l'installation de panneaux photovoltaïques. Il mentionne sur ce dernier point la problématique de perte de vocation des terres agricoles qui renvoie à la notion de délai de classement et d'achat de parcellaires agricoles par des investisseurs pour y implanter des supports d'énergie renouvelable.

M. Eric FRETILLERE témoigne du gel du processus de déclassement des terres agricoles en Dordogne grâce à la mobilisation de la Préfecture. M. Serge FOURCAUD s'interroge quant à la conciliation des usages à trouver, notamment pour garantir le développement des énergies renouvelables lequel renvoie à la politique française de transition énergétique.

M. Jean GALAND relève que le transfert de vocation des terres agricoles est déjà un fait d'actualité en Gironde, de même qu'en Charente et Charente-Maritime.



A propos du volume 2, volet urbanisation et risques liés à l'eau :

M. Serge FOURCAUD, s'enquiert du manque de lien entre les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Il avance l'idée de la réalisation de plans du type à l'échelon des intercommunalités et non des communes, ceci pour une meilleure articulation et efficacité des actions à mener en situation de crise majeure. Selon lui, mener une réflexion au niveau supra-communal semble justifié notamment dans les secteurs de coteaux où les communes de plus hautes altitudes pourraient être des relais pour les communes riveraines de la Dordogne.

M. Bernard MAS reconnaît le rôle d'EDF, au travers de l'équipement en barrages hydroélectriques du bassin de la Dordogne, dans le manque de sensibilité de la population vis-à-vis du risque d'inondation.

- Un document d'état initial composé de 4 volumes distincts dont les 2 premiers sont d'ores et déjà rédigés
- Des éléments d'analyse des volumes 1 et 2 de l'état initial partagé par les membres présents du Bureau





Point n°3. Présentation du bouchon vaseux

Mme. Christine GUERIN, indique que le choix de ce sujet s'est notamment fait au regard de l'actualité sur le bassin, à savoir de l'étude de synthèse en cours sur le bouchon vaseux (sous-direction du SMIDDEST) et des interrogations posées par les habitants du territoire. Elle expose sous l'angle de quatre grandes questions le thème du bouchon vaseux, soit :

- Qu'est-ce-que c'est ?
- Pourquoi s'y intéresser ?
- Comment le suit-on ?
- Ce que les suivis nous disent de la situation actuelle ?

Messieurs Serge FOURCAUD et Jean GALAND expriment leur intérêt pour ce sujet, peu ou mal appréhendé, et pour les questions auxquelles il renvoie. Ils questionnent notamment l'influence du changement climatique, tant sur l'évolution des débits que sur l'élévation du niveau de la mer, ainsi que l'influence des usages (barrages et prélèvements agricoles). A ces interrogations, Mme. Christine GUERIN répond qu'il semble difficile de quantifier le poids respectif des facteurs d'influence du phénomène ; l'étude de synthèse qui se veut faire un recueil exhaustif de tous les éléments de connaissance scientifique existants sur le sujet devrait permettre de mieux apprécier les choses. M. Serge FOURCAUD s'interroge particulièrement quant aux hauteurs d'eau et à ses variations sur l'entrée du bouchon vaseux dans les parties fluviales de la Garonne et de la Dordogne. M. Bernard MAS indique que les travaux menés par EDF concluent en une baisse à venir de 20% des débits de la Dordogne en conséquence du changement climatique [échelle de temps non précisée] ; le cumul des pluies ne devrait pas varier, a contrario des températures prévues fortement à la hausse et responsables d'une élévation de la part d'évapotranspiration.

L'ensemble des participants confirment que les usages peuvent être modifiés ou abandonnés du fait de la remontée du bouchon vaseux comme exposé dans la présentation. De même chacun s'accorde à penser que ce sujet nécessite de mener les réflexions en Inter-SAGE.

En conclusion, les membres du Bureau se disent partager les éléments de présentation de l'état initial objets de la réunion. Mme. Christine GUERIN demande

que tous les avis et commentaires sur les documents transmis lui soient adressés fin janvier au plus tard.

- L'intérêt confirmé de l'information/la formation des membres du Bureau sur une thématique spécifique lors de chaque réunion de Bureau

- Une thématique de bouchon vaseux qui met l'accent sur la principale variable d'ajustement qu'est le débit mais qui pose également question en matière d'incidence attendue du changement climatique

- Un sujet nécessitant de réfléchir à une solidarité Inter-bassin et de travailler les leviers d'actions à une échelle supra-SAGE

A RETENIR : LE BOUCHON VASEUX

- Un phénomène naturel d'estuaire très dépendant des conditions hydrauliques (débits fluviaux) et marégraphiques (marée)

- Un processus qui gagne du terrain sur la partie fluviale de la Dordogne et qui en impacte l'écologie des milieux ainsi que les usages de l'eau

- Une aggravation de la remontée du bouchon aval avec le changement climatique (notamment élévation du niveau des mers et océans)

- Un processus engageant les bassins versants de la Dordogne et de la Garonne (dans leur ensemble) (mémo pédagogique à venir pour support de discussion avec les élus, les collectivités, ...)





Point n°4. Points d'actualité / Questions diverses

Mme. Christine GUERIN présente les différents points d'actualité mis à l'ordre du jour :

- Réunion Inter-SAGE (21 septembre 2017) sur la cartographie DDTM des cours d'eau de Gironde
- SCoT du Bergeracois et du Libournais (révision, consultation)
- Aménag'Eau, Etude résilience, MAC Eau
- Etude ruissellement
- Dordogne 2050, Forums de l'Eau Changement Climatique, Politique régionale, etc.

Le troisième point qui intéresse les actions menées par le Département de la Gironde en matière d'eau et d'aménagement du territoire, est détaillé par Mme. Céline DEBRIEU LEVRAT. Concernant l'étude résilience évoquée, laquelle prend en référence l'inondabilité de plusieurs communes du SAGE Dordogne Atlantique, proposition est faite de la présenter à la CLE à l'occasion d'une réunion prochaine.

M. Serge FOURCAUD s'enquiert de l'accompagnement ou non des bureaux d'étude par le Département dans le cadre du projet Aménag'Eau. Mme. Céline DEBRIEU LEVRAT répond par l'affirmative et indique que d'autres organismes du secteur privé (comme Nexity), mais également du monde de la recherche (INRA, IRSTEA, ...), ont été associés.

Mme. Valérie PERRIER complète le point d'actualité inhérent à la tenue des différents Forums de l'Eau Changement Climatique¹ en indiquant que ceux-ci ont été organisés dans un contexte de Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC). Elle porte à la connaissance de l'auditoire le lancement, par la Préfète de la Dordogne, d'une étude sur l'agriculture et le changement climatique portée par la Chambre d'Agriculture de la Dordogne ; l'étude est financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

En questions diverses, M. Serge FOURCAUD mentionne la réception, à l'attention du Président de la CLE, d'un courrier de l'UFC Que Choisir concernant le dépôt sauvage de déchets métalliques² en bordure du cours d'eau du Seignal. La mairie de Monestier concernée et l'AFB ont été informées de la situation ; aucune suite n'a aujourd'hui été donnée au dossier.

Les participants à la réunion confirment que cet état de fait est malheureusement observable en différents points du bassin de Dordogne Atlantique et renvoie au civisme. Chacun s'accorde à penser que l'outil SAGE ne peut y apporter une solution (« *ce n'est pas du ressort du SAGE* »). Messieurs Jean Marc GAROT et Eric FERTILLERE concluent en rappelant l'existence de la police de l'environnement et des sanctions pouvant être affligées aux personnes au titre des infractions nature environnement ainsi que du pouvoir des maires en la matière.

M. Serge FOURCAUD note que des manquements aux respects des règles et des normes sont également constatables chez les industriels, et ce malgré les demandes formulées par la Police de l'Eau.

M. Jean-Claude MAILLAT informe de la soumission à signature de la Préfète de la Dordogne, début 2018, du projet de PLUi de Montaigne Montravel et Gurson, PLUi à valeur de SCoT.

M. Serge FOURCAUD conclut la séance en remerciant chacun de sa présence et de sa participation.

- Des sujets d'actualité qui mettent l'accent sur l'importance de la transversalité des questions inhérentes à l'eau

- Des sujets pour lesquels le SAGE ne peut apporter une réponse adéquate. Le recours nécessaire à d'autres outils

¹ A l'échelle du bassin Adour Garonne.

² Casse de voitures et autres engins sur une parcelle de la commune de Monestier située en bordure du Seignal (Source : Extrait du courrier en date du 5 octobre 2017).





Adresse

EPIDOR

Place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle

05 53 29 17 65 / eptb-dordogne.fr

Contact

Christine GUERIN

Animatrice du SAGE Dordogne Atlantique

06 30 53 96 64

